

CONTRIBUTION

➤ **LES FRAIS DE SCOLARITE**

Catégories	Revenus annuels	Contribution mensuelle	Contribution annuelle
A	<= 25 000	49,50 €	495,00 €
B	25 001 > x <= 35 000	71,00 €	710,00 €
C	35 001 > x <= 50 000	94,50 €	945,00 €
D	50 001 > x <= 100000	116,50 €	1 165,00 €
E	> 100001	130,00 €	1 300,00 €

Et, si vous le pouvez, par solidarité, et en déduction de vos impôts, devenez bienfaiteur de l'établissement de votre enfant.

F	TARIF BIENFAITEUR	Catégorie E + 20 €	Catégorie E + 200 €
----------	--------------------------	--------------------	---------------------

La catégorie F est proposée au **libre choix** afin de permettre aux familles d'aider l'établissement dans son projet de rénovation et d'extension. Un reçu pour dons aux œuvres à une association habilitée vous sera délivré en fin d'année civile. Avec la réduction d'impôt de 66% vous ne payez que 7 € en plus par mois.

➤ **LES FRAIS ET COTISATIONS OBLIGATOIRES**

Les photocopies - Fournitures - SVT / Dessin / Technologie Gestion comptable et administrative - Ecole directe - Charlemagne – Assurances – Orientation- Cotisation différents organismes ...	≈ 22 €	≈ 220 €
---	--------	---------

AUTRES PRESTATIONS

➤ **Restauration scolaire**

Le choix du régime scolaire engage la famille pour un trimestre minimum.

Il est possible pour un élève externe de manger occasionnellement au self du collège pour **le prix de 8 €**. Il devra alors s'inscrire **la veille** à 8 heures à la **Vie Scolaire**. Un module d'achat de ticket par Ecole Directe est prévu.

En cas d'absence, au-delà de 15 jours consécutifs et sur justificatif médical (certificat), les repas non consommés seront remboursés sur le compte de la famille. Sur les 36 semaines de classe et de cantine, 34 semaines sont facturées. Les 2 semaines décomptées compensent les voyages, les stages ou les absences éventuelles.

Ces tarifs tiennent compte des jours fériés et des journées pédagogiques.

Nbre repas	TARIFS self annuels (en euro)			
	A	B	C	D – E - F
1	175 €	228,75 €	233,75 €	242,50 €
2	350 €	457,50 €	467,50 €	485 €
3	525 €	686,25 €	701,25 €	727,50 €
4	700 €	915 €	935 €	970 €

➤ **Etudes**

Elles ont lieu les lundis – mardis – jeudis de 17h00 à 18h00. Le prix unitaire est de 3,50 €.

Un engagement est pris pour tout mois commencé. Si vous retirez votre enfant, vous devez nous en informer par écrit pour obtenir un avoir.

CONTRIBUTION

➤ **LES FRAIS DE SCOLARITE**

Catégories	Revenus annuels	Contribution mensuelle	Contribution annuelle
A	<= 25 000	49,50 €	495,00 €
B	25 001 > x <= 35 000	71,00 €	710,00 €
C	35 001 > x <= 50 000	94,50 €	945,00 €
D	50 001 > x <= 100000	116,50 €	1 165,00 €
E	> 100001	130,00 €	1 300,00 €

Et, si vous le pouvez, par solidarité, et en déduction de vos impôts, devenez bienfaiteur de l'établissement de votre enfant.

F	TARIF BIENFAITEUR	Catégorie E + 20 €	Catégorie E + 200 €
----------	--------------------------	--------------------	---------------------

La catégorie F est proposée au **libre choix** afin de permettre aux familles d'aider l'établissement dans son projet de rénovation et d'extension. Un reçu pour dons aux œuvres à une association habilitée vous sera délivré en fin d'année civile. Avec la réduction d'impôt de 66% vous ne payez que 7 € en plus par mois.

➤ **LES FRAIS ET COTISATIONS OBLIGATOIRES**

Les photocopies - Fournitures - Gestion comptable et administrative - Ecole directe - Charlemagne – Assurances - Cotisation différents organismes ...	≈ 16 €	≈ 160 €
---	--------	---------

AUTRES PRESTATIONS

➤ **Restauration scolaire**

Le choix du régime scolaire engage la famille pour un trimestre minimum.

Les repas unitaires : pour les repas occasionnels ou exceptionnel : **6€**. Le règlement se fait sur école directe. L'inscription a lieu la **veille au plus tard avant 8h30 par l'intermédiaire du carnet de liaison, auprès de la maîtresse.**

En cas d'absence, au-delà de 15 jours consécutifs et sur justificatif médical (certificat), les repas non consommés seront remboursés sur le compte de la famille. Sur les 36 semaines de classe et de cantine, 34 semaines sont facturées. Les 2 semaines décomptées compensent les voyages, les stages ou les absences éventuelles.

Ces tarifs tiennent compte des jours fériés et des journées pédagogiques.

Nbre repas	TARIFS cantine annuels (en euro)			
	A	B	C	D - E - F
1	152,50 €	196,25 €	202,50 €	211,25 €
2	305 €	392,50 €	405 €	422,50 €
3	457,50 €	588,75 €	607,50 €	633,75 €
4	610 €	785 €	810 €	845 €

➤ **Garderie**

- **Garderie du matin**

Les enfants sont accueillis de 7h15 à 7h45 les lundis - mardis - jeudis - vendredis. Le coût de la garderie est de 3 €. La facture vous sera envoyée à la fin de chaque mois.

- **Garderie du soir**

Elle se déroule de **16h50** à 18h00 au prix de 3€. Vous avez la possibilité de laisser votre enfant jusqu'à 18 h 30 au prix de 4 €. La facture vous sera envoyée à la fin de chaque mois écoulé.

Pour toute modification de prestation, un courrier papier ou un mail est obligatoire pour valider votre demande qui sera prise en compte en début de mois suivant.